

DÉJÀ
10
DANS

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2009

Faits saillants



COMPARAISON DE L'ISQ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales¹ : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2009 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 76 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe et pertinente sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

1. Certains coûts de la rémunération globale ne peuvent être recueillis ou pris en compte actuellement, notamment ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise

Autres salariés québécois (ASQ)¹

	Secteur privé ²	Secteur « autre public »
• Fonction publique - Ministères - Organismes gouvernementaux³ - Fonds spéciaux • Éducation - Commissions scolaires - Cégeps • Santé et services sociaux - Régies régionales de la santé et des services sociaux - Centres hospitaliers - Centres d'hébergement (CHSLD) - Centres de réadaptation - Centres locaux de services communautaires - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse	- Mines - Manufacturier - Transport et entreposage - Communications - Commerce de gros et de détail - Finance, assurances et immobilier - Services aux entreprises - Hébergement et restauration - Autres services	- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres) - Administration fédérale au Québec - Entreprises fédérales au Québec - Universités - Administrations municipales - Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

RETARD SALARIAL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À PRESQUE TOUS LES SECTEURS

- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 8,7 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 6,0 % face à celui des salariés du secteur privé.
- ❑ Les retards les plus marqués sont observés par rapport aux salariés de l'administration fédérale et à ceux du secteur « entreprises publiques » (– 14,1 % dans les deux cas). C'est dans la comparaison avec le secteur universitaire que le retard le moins important est noté (– 4,6 %).
- ❑ Le salaire des employés de l'administration québécoise est à parité avec celui des non-syndiqués (ensemble des autres salariés québécois et secteur privé).

RÉMUNÉRATION GLOBALE : RETARD FACE AUX AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS ET AUX SYNDIQUÉS...

- ❑ L'administration québécoise affiche un retard de 3,7 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- ❑ Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (– 18,3 %) et toutes ses composantes ainsi que face aux syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

...MAIS AVANCE VIS-À-VIS DU SECTEUR PRIVÉ ET DES NON-SYNDIQUÉS

- ❑ La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est en avance de 3,6 % sur celle des employés du secteur privé.
- ❑ Des avances plus importantes sont observées par rapport aux non-syndiqués, soit de 9,7 % dans la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois non syndiqués et de 10,7 % face aux non-syndiqués du secteur privé.

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	–8,7	–3,7
Autres salariés québécois syndiqués	–13,2	–14,8
Autres salariés québécois non syndiqués	=	9,7
Privé	–6,0	3,6
Privé syndiqué	–12,4	–10,0
Privé non syndiqué	=	10,7
« Autre public »	–13,5	–18,3
Administration municipale	–12,9	–24,7
« Entreprises publiques »	–14,1	–21,3
Universitaire	–4,6	–7,8
Administration fédérale	–14,1	–14,0

-  Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
-  Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
-  Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

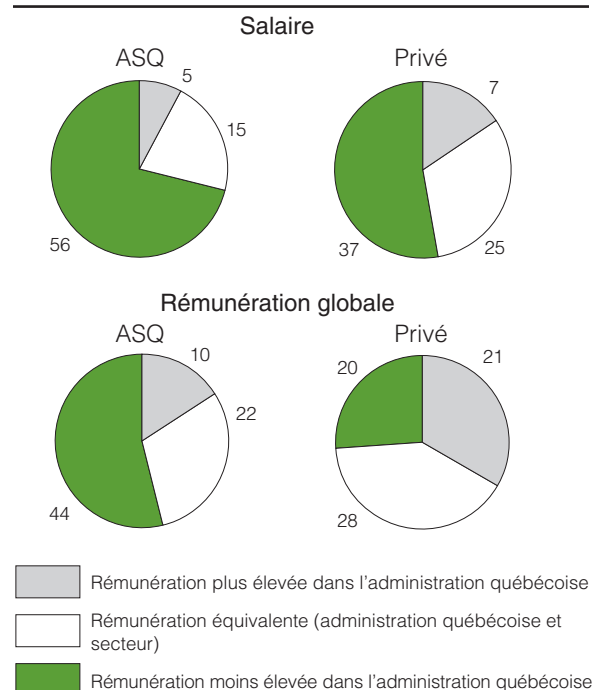
SALAIRE : BEAUCOUP D'EMPLOIS EN RETARD

- Pour près des trois quarts des emplois et 70 % de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour un peu plus de la moitié des emplois, soit 34 % de l'effectif.

RÉMUNÉRATION GLOBALE : RÉSULTATS PLUS PARTAGÉS

- En ce qui concerne la rémunération globale, la majorité des emplois (58 %), qui regroupent 35 % de l'effectif, montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise affiche une avance sur le secteur privé dans un peu moins du tiers des emplois, soit 45 % de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémun. globale	Salaire	Rémun. globale
Professionnels	-9,9	-4,7	-8,9	=
Techniciens	-9,6	=	-7,1	3,8
Employés de bureau	-9,0	-4,8	-4,6	4,7
Employés de service	=	8,2	=	12,5
Ouvriers	-28,9	-29,7	-31,6	-25,1

Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
 Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
 Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

CATÉGORIES D'EMPLOIS : RETARDS FRÉQUENTS SUR LE PLAN SALARIAL...

- Quatre catégories d'emplois sur cinq accusent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois; la parité est toutefois notée chez les employés de service.
- Le même constat est fait face au secteur privé.

...MAIS STATUTS DIFFÉRENTS POUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

- Sur le plan de la rémunération globale, les employés de service affichent une avance de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois, alors que la parité est notée chez les techniciens. Les trois autres catégories sont en retard.
- Par rapport au secteur privé, trois catégories d'emplois présentent une avance de l'administration québécoise; les ouvriers sont en retard, alors que la parité est observée chez les professionnels.

MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE EN RETARD

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les catégories « Techniciens » et « Employés de bureau ». Chez les professionnels, un retard est noté dans la comparaison avec tous ces secteurs, à l'exception de celle avec le secteur universitaire où la parité est observée.
- ❑ Les techniciens et les employés de bureau de l'administration québécoise sont généralement plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues des autres secteurs. Ils affichent donc, vis-à-vis de la plupart des secteurs, une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux.
- ❑ Chez les professionnels, l'analyse des positions relatives dans les échelles salariales mène à des constats plus partagés. Ainsi, les employés de l'administration québécoise sont moins avancés dans leur échelle que ceux de six des secteurs comparés, plus avancés dans un seul cas et à parité dans les quatre autres comparaisons.
- ❑ Environ 44 % des professionnels, 36 % des techniciens et 36 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	72 809	75,4*	78 846	- 8,3	76,2*	78 542	- 7,8	75,0*
Techniciens	48 118	87,0	55 008	- 14,3	73,4	54 895	- 14,1	70,7
Employés de bureau	36 963	94,0	42 764	- 15,7	74,6	41 970	- 13,5	69,1

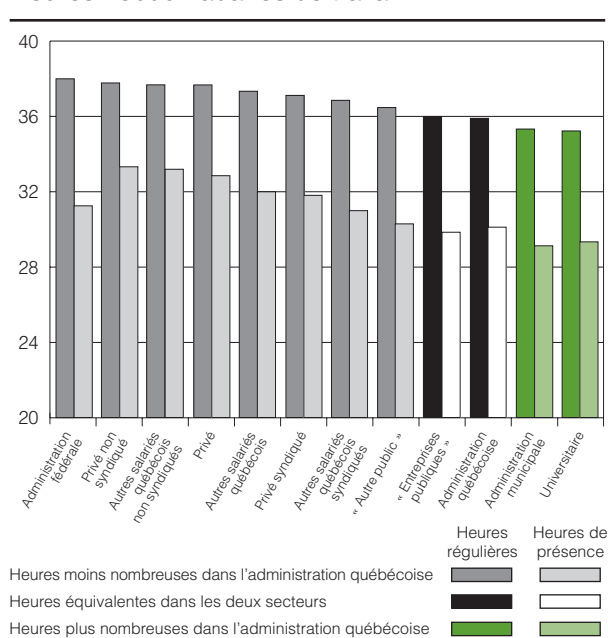
1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et marché).

ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE ET AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS : COÛTS TOTAUX SIMILAIRES

- ❑ L'administration québécoise dépense plus pour l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées (39 % du salaire) que le secteur privé et les non-syndiqués. Les coûts sont identiques à ceux notés chez l'ensemble des autres salariés québécois, mais inférieurs à ceux observés chez les syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes.
- ❑ Les régimes de retraite coûtent plus cher dans l'administration québécoise que dans le secteur privé et chez les non-syndiqués, mais moins cher que chez les autres salariés québécois, les autres salariés québécois syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes. Quant aux régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés, à l'exception du secteur universitaire qui présente des débours similaires.
- ❑ Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois, dans le secteur privé (syndiqué ou non) et chez les ASQ non syndiqués. Cependant, les coûts y sont équivalents à ceux chez les ASQ syndiqués, mais moindres que ceux notés dans le secteur « autre public » et ses composantes.

Heures hebdomadaires de travail



Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	6,5	3,6	16,2	39,3
Autres salariés québécois (ASQ)	7,5	5,0	14,6	39,4
ASQ syndiqués	10,1	5,1	16,3	44,2
ASQ non syndiqués	4,2	4,6	12,3	33,2
Privé	5,2	5,2	13,0	35,7
Privé syndiqué	7,5	6,1	14,7	41,3
Privé non syndiqué	4,0	4,7	12,0	32,9
« Autre public »	11,7	4,9	17,3	46,2
Administration municipale	11,7	5,8	17,7	49,2
Universitaire	9,4	3,6	16,8	41,3
Administration fédérale	10,7	5,1	17,8	45,5
« Entreprises publiques »	13,0	4,1	17,0	46,3

Débours plus élevés dans l'administration québécoise
 Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
 Débours moins élevés dans l'administration québécoise

SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- ❑ La semaine régulière de travail est plus courte dans l'administration québécoise que dans la majorité des secteurs comparés; elle est équivalente à celle du secteur « entreprises publiques », mais plus longue que celle du secteur universitaire et celle de l'administration municipale.
- ❑ Les mêmes constats sont faits au chapitre des heures de présence au travail.
- ❑ L'administration fédérale affiche les heures régulières les plus nombreuses, alors que le secteur universitaire présente le nombre le moins élevé.

ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

COMPARAISON SALARIALE 2008-2009 : SITUATION STABLE DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PAR RAPPORT AUX AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- ❑ Le même constat est fait par rapport au secteur privé et vis-à-vis de la majorité des autres secteurs de comparaison.
- ❑ La situation comparative de l'administration québécoise s'est améliorée sur le plan salarial par rapport au secteur privé syndiqué (3,2 points de pourcentage), au secteur « entreprises publiques » (1,2 point de pourcentage) et à l'administration fédérale (0,5 point de pourcentage).
- ❑ La situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie de 0,6 point de pourcentage dans la comparaison avec l'administration municipale.

Différence entre les écarts salariaux de 2008 et 2009, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en points de %)

Secteur	Écarts		Différence ¹
	2009	2008	
	%		points de %
Autres salariés québécois	-8,7	-7,7	-1,0
Privé	-6,0	-5,2	-0,8
« Autre public »	-13,5	-13,9	0,4
Administration municipale	-12,9	-12,3	-0,6
« Entreprises publiques »	-14,1	-15,3	1,2
Universitaire	-4,6	-4,7	0,1
Administration fédérale	-14,1	-14,5	0,5
Autres salariés québécois syndiqués	-13,2	-13,6	0,4
Autres salariés québécois non syndiqués	-0,7*	1,2*	-1,9
Privé syndiqué	-12,4	-15,6	3,2
Privé non syndiqué	-0,2*	1,6*	-1,8

1. La différence peut être plus élevée ou plus faible que le résultat de la soustraction en raison des arrondissements.

* Indique la parité des deux secteurs.

-  Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise
-  Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise
-  Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise

TROISIÈME RAPPORT BASÉ SUR LES DONNÉES DE LA NOUVELLE ENQUÊTE

Révision de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) et nouveau panier d'emplois repères

- ❑ Un nouveau cycle d'enquête de trois ans a débuté en 2009.
- ❑ Pour la première fois en 2009, les 18 avantages sociaux sont enquêtés.
- ❑ Les résultats relatifs aux nouveaux emplois du panier (introduits en 2007) reposent, en 2009, sur les trois groupes de l'échantillon.

Orientations de diffusion – réintroduction de certaines analyses

- ❑ Analyse de l'évolution des écarts salariaux de 2008 à 2009 pour tous les secteurs.
- ❑ L'analyse de l'évolution relative aux écarts de rémunération globale et celle portant sur plus de deux ans seront réintroduites ultérieurement.

ÉCONOMIE DU QUÉBEC EN RÉCESSION EN 2009

- Au premier semestre de 2009, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec diminue de 1,6 %, après avoir progressé de 1,0 % en 2008. La conjoncture récente montre trois trimestres consécutifs de décroissance de l'économie.
- Le recul de l'économie en 2009 est causé surtout par la chute des investissements des entreprises en machines et matériel, mais aussi par la baisse des dépenses de consommation en biens durables et la persistance d'un déficit du solde du commerce extérieur.
- La plupart des analystes s'attendent à une décroissance en 2009 suivie d'une modeste reprise en 2010 en raison, notamment, d'une aggravation du déficit du solde du commerce extérieur.

DIMINUTION DE LA DEMANDE INTÉRIEURE

- Les dépenses de consommation augmentent de 3,2 % en 2008. Mais la tendance se retourne, car ces dépenses affichent une baisse de 0,1 % au premier semestre de 2009. Pour l'an prochain, les analystes prévoient un retour à la croissance.
- La diminution des investissements au premier semestre de 2009 (– 6,3 %) marque un tournant par rapport à 2008 (+ 2,9 %). Ce recul est attribuable aux investissements des entreprises (surtout en machines et matériel), car ceux des administrations publiques augmentent, quoique moins qu'en 2008. Selon les analystes, les dépenses d'investissements diminueraient en 2009 et croîtraient très faiblement en 2010.
- Les dépenses publiques courantes augmentent en 2009 avec une croissance de 2,1 %, comparativement à 2,8 % en 2008. Ces dépenses progressent ainsi pour une douzième année de suite. Les analystes prévoient une poursuite de la croissance en 2010, mais un peu plus lente.
- Le déficit du solde du commerce extérieur freine encore la croissance du PIB en 2009. Au premier semestre, sous les effets conjugués de la récession des économies nord-américaines et de la vigueur retrouvée du dollar canadien, les exportations baissent de 12,2 % et les importations, de 11,7 %. Selon les analystes, les exportations vont continuer à reculer en 2009 et en 2010, tandis que les importations diminueraient en 2009, mais augmenteraient en 2010.

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1997 à 2009² (en %)



1. Au prix du marché, base 2002.

2. Pour les six premiers mois de 2009 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec en 2007, 2008 et 2009 et prévisions pour 2009 et 2010 (en %)¹

	2007	2008	2009 Cumul 6 mois	Prévisions
PIB	2,5	1,0	-1,6	2009 : -1,9 à -1,4 2010 : 1,8 à 2,4
Consommation	4,6	3,2	-0,1	2009 : 0,2 à 0,3 2010 : 1,8 à 1,9
Investissements privés et publics	8,3	2,9	-6,3	2009 : -3,9 2010 : 2,3
Dépenses publi- ques courantes en biens et services	2,7	2,8	2,1	2009 : 2,1 à 2,7 2010 : 2,0 à 2,2
Exportations	0,6	-2,6	-12,2	2009 : -12,4 2010 : -0,3
Importations	5,1	1,6	-11,7	2009 : -11,2 2010 : 1,1

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

DOLLAR : VIGUEUR RETROUVÉE EN 2009

- ❑ Après de fortes hausses de 2003 à 2007, le dollar se stabilise en première moitié d'année 2008, avant de chuter à 84,4 cents fin octobre. Pour les neuf premiers mois de 2009, il se situe à 85,8 cents américains; une dépréciation a été notée en début d'année (creux en mars : 79,1 cents), suivie d'une remontée jusqu'à 94,8 cents en octobre.
- ❑ Pour les neuf premiers mois de 2009 (+0,3 %), l'inflation diminue au regard de 2008 (+2,1 %). Les coûts de l'énergie ralentissent la croissance des prix en 2009 (+2,3 % sans l'énergie). L'inflation devient même négative au troisième trimestre (-0,1 %).
- ❑ Le taux des bons du Trésor à trois mois passe de 2,4 % en 2008 à 0,4 % en termes cumulatifs pour les neuf premiers mois de 2009 (un plancher historique). Sur une base trimestrielle, la tendance est à la baisse (0,2 % au troisième trimestre).

Indicateurs monétaires du Québec en 2008 et 2009 et prévisions pour 2009 et 2010

	2008	2009			Prévisions
		T1	T2	T3	
IPC ¹ (en %)	2,1	0,6	0,2	-0,1	2009 : 0,3 à 0,7 2010 : 1,4 à 2,1
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	2,4	0,8	0,3	0,2	2009 : 0,3 à 0,4 2010 : 0,6 à 1,9
Taux de change (huard en cents américains)	93,8	80,3	85,8	91,2	2009 : 86,8 à 91,7 2010 : 91,6 à 99,8

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).

- ❑ Selon les analystes, l'inflation serait modeste en 2009, mais augmenterait en 2010. Les taux d'intérêt et le huard, à la baisse en 2009, seraient à la hausse en 2010.

MARCHÉ DU TRAVAIL

DÉCROISSANCE DE L'EMPLOI

- ❑ Les neuf premiers mois de 2009 affichent un recul de l'emploi (-34 100; -0,9 %), du jamais vu depuis 1996. Il s'est perdu 41 100 emplois à temps plein (+7 000 emplois à temps partiel). Le secteur des biens (-25 500) et, dans une moindre mesure, celui des services (-8 600) accusent des reculs.
- ❑ Seuls les hommes subissent une perte nette d'emplois en 2009 (-39 700); les femmes deviennent ainsi légèrement majoritaires dans l'emploi, si l'on exclut les travailleurs autonomes. Le recul net en 2009 touche surtout les 15-24 ans (-27 100), mais également les 25 ans et plus (-7 000).
- ❑ Le taux de chômage de 2009 (8,5 %) excède nettement celui de 2008 et de 2007 (7,2 %). Ce taux a diminué de 2004 à 2007 et s'est stabilisé en 2008. L'année 2009 pourrait mettre fin à cette séquence, la population active étant légèrement à la hausse alors que l'emploi recule.
- ❑ En 2009, le taux d'emploi s'établit à 59,8 %, en forte baisse par rapport à 2008 (60,9 %). Le taux d'activité diminue aussi, se fixant à 65,4 % (65,7 % en 2008), ce qui confirme le ralentissement du marché du travail. Une baisse de ces taux est notée aux premier et troisième trimestres de l'année.

Marché du travail au Québec en 2007, 2008 et 2009 et prévisions pour 2009 et 2010 (en %)

	2007	2008	2009	Prévisions
			Cumul 9 mois	
Emploi ¹	2,3	0,8	-0,9	2009 : -1,0 à -1,1 2010 : 0,3 à 1,1
Population active ¹	1,4	0,8	0,4	..
Taux de chômage	7,2	7,2	8,5	2009 : 8,6 à 8,8 2010 : 9,0 à 9,4
Taux d'emploi	61,0	60,9	59,8	..
Taux d'activité	65,7	65,7	65,4	..

.. Donnée non disponible.

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- ❑ Pour l'ensemble de 2009, les analystes prévoient une décroissance de l'emploi de 1,0 % à 1,1 %; le taux de chômage se situerait entre 8,6 % et 8,8 %. Les analystes s'entendent pour dire qu'il y aura reprise de l'emploi en 2010, mais sont partagés quant au rythme de croissance.

TENDANCES SALARIALES

GAIN DE POUVOIR D'ACHAT POUR TOUS LES SALARIÉS SYNDIQUÉS EN 2009

- La croissance moyenne des échelles salariales de l'ensemble des salariés québécois syndiqués indique un gain de pouvoir d'achat de 1,9 % pour les trois premiers trimestres de 2009.
- Une croissance réelle positive est observée dans tous les secteurs analysés. Les gains de pouvoir d'achat varient de 1,7 % dans l'administration québécoise à 2,6 % dans le secteur fédéral.
- La très faible croissance de l'IPC pour les trois premiers trimestres de 2009 (+ 0,3 %) explique en grande partie ces résultats.

TRÈS FORTE PROPORTION D'AUGMENTATIONS SALARIALES ÉGALES OU SUPÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION

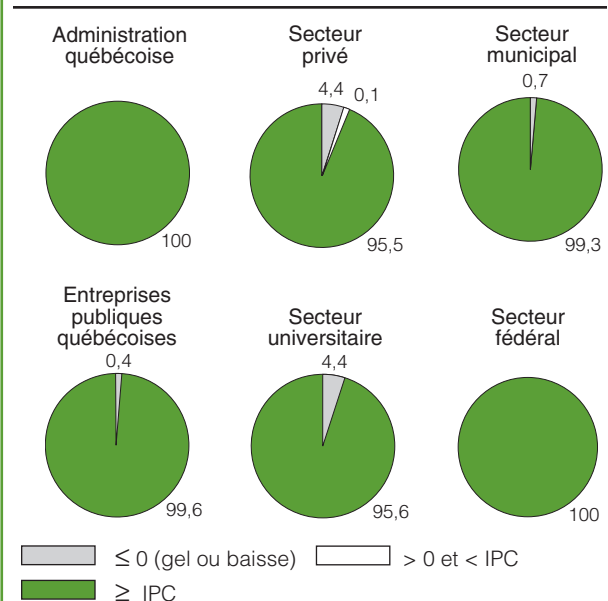
- En 2009, tous les salariés de l'administration québécoise et du secteur fédéral bénéficient d'augmentations salariales égales ou supérieures à la croissance de l'IPC; en 2008, la situation était identique pour le secteur fédéral. Dans tous les autres secteurs, les proportions de salariés syndiqués profitant de telles augmentations sont plus importantes en 2009 qu'en 2008; elles varient de 95,5 % dans le secteur privé à 99,6 % dans les entreprises publiques québécoises.
- La proportion de salariés syndiqués recevant des augmentations de leur structure salariale inférieures à la croissance de l'IPC est presque nulle en 2009 alors que 70,9 % des salariés étaient dans cette situation en 2008.
- Les salariés syndiqués qui subissent un gel ou une baisse de salaire sont peu nombreux (1,4 % de l'ensemble). Cette proportion est inférieure à celle de 2008 (2,9 %).

Croissance salariale en vigueur en 2009 pour les salariés syndiqués au Québec¹ (en %)

	Nominale	Réelle
Ensemble des salariés québécois syndiqués	2,2	1,9
Administration québécoise	2,0	1,7
Autres salariés québécois syndiqués	2,6	2,3
Privé	2,7	2,4
Municipal ²	2,2	1,9
Entreprises publiques québécoises	2,2	1,9
Universitaire	2,6 ³	2,3 ³
Fédéral ²	2,9 ³	2,6 ³

- Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2009. Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* (projet de loi n°142, 2005, chapitre 43).
- Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques.
- Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2009¹ (en %)



- Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2009 (données préliminaires). Dans l'administration québécoise, le nombre de salariés retenu est basé sur ceux visés par la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* (projet de loi n° 142, 2005, chapitre 43).

ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES À LA BAISSÉ CHEZ LES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Aucune convention n'a été signée en 2008 ni au cours des trois premiers trimestres de 2009 dans l'administration québécoise. Par conséquent, l'analyse porte essentiellement sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise.
- ❑ Chez les autres salariés québécois syndiqués, les ententes signées en 2009 octroient un taux de croissance annuelle moins important qu'en 2008 (1,8 % contre 2,5 %). Une baisse de la croissance est observée dans tous les secteurs, à l'exception du secteur « entreprises publiques québécoises »; toutefois, aucune convention collective n'a été déposée en 2009 dans le secteur fédéral.
- ❑ Dans les ententes de 2009, 59,8 % de l'ensemble des salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est beaucoup moins importante que celle notée en 2008 (83,8 %).

PERSPECTIVES SIMILAIRES POUR 2010 ET 2009

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des autres salariés québécois (syndiqués et non syndiqués, excluant les salariés de l'administration québécoise) sont de 2,2 % en 2009 et de 2,1 % en 2010.
- ❑ Les autres salariés québécois syndiqués verraient leurs échelles salariales s'accroître de 2,6 % en 2009 et de 2,3 % en 2010.
- ❑ Dans le secteur privé et les entreprises publiques québécoises, la croissance anticipée en 2010 est inférieure à celle prévue en 2009. Dans le secteur municipal, la croissance serait la même en 2009 et 2010.
- ❑ Chez les salariés non syndiqués, les augmentations moyennes des échelles salariales (1,9 % pour 2009 et 2,0 % pour 2010) seraient moins élevées que celles des syndiqués pour ces deux années.
- ❑ Compte tenu des prévisions d'inflation, les syndiqués de tous les secteurs et les non-syndiqués devraient connaître un gain de pouvoir d'achat en 2009 et 2010.

Perspectives salariales pour 2009 et 2010¹ (en %)

	2009	2010 ²
Autres salariés québécois (ASQ) ³	2,2	2,1
ASQ syndiqués	2,6	2,3
Privé	2,7	2,4
Entreprises publiques québécoises	2,2	2,0
Universitaire	2,6 ⁴	... ⁵
Municipal	2,2	2,2
Fédéral ⁵	...	...
Non-syndiqués	1,6 à 2,4	1,5 à 2,3
Croissance de l'IPC prévue	0,5	1,8

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Le taux prévu en 2010 pour l'administration québécoise n'étant pas connu, seuls les résultats pour l'ensemble des autres salariés québécois (et les divers secteurs le composant) sont disponibles. Par ailleurs, les taux de représentativité de presque tous les secteurs sont inférieurs à 60 % en 2010 (le secteur « entreprises publiques québécoises » fait exception).
3. Le taux de syndicalisation des six premiers mois de 2009 pour les autres salariés québécois est estimé à 35 % selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA).
4. Le taux de représentativité de ce secteur est de 58,4 %.
5. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011)
adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé et « autre public » ainsi que les sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, entreprises publiques et universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux de 2008 à 2009. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2009 et 2010.

Avec l'information diffusée dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

L'édition 2009 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 37,95 \$ plus taxe.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2009
ISBN 978-2-550-57582-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-57583-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail
et de la rémunération

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Bureau 400
Montréal (Québec)
H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384

Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

**Institut
de la statistique**

Québec

